

Question écrite (22/04/2021)

Candidats au baccalauréat de 2021 en classe libre du CNED

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des candidats au baccalauréat de 2021 en classe libre du CNED. En novembre 2020, le ministre avait annoncé pour la seconde année consécutive l'annulation des épreuves du baccalauréat, remplacées par une évaluation par contrôle continu. Cette modalité n'a pas été retenue pour l'année 2021 pour les candidats libres du CNED comme indiqué dans une circulaire en date du 25 février dernier. Ainsi, ces élèves devront passer les épreuves communes (E3C) ou ponctuelles (LVA-LVB-Histoire, EPS et sciences). Pourtant, lors de la session de baccalauréat 2020, les candidats libres du CNED avaient bel et bien été évalués par un contrôle continu, reposant sur un livret scolaire sur lequel s'était appuyé le jury académique. Les élèves inscrits en classe réglementée au CNED, qui suivent les mêmes enseignements et dont les devoirs sont corrigés et notés par les mêmes professeurs que les candidats libres n'auront, eux, cette année, pas à passer les épreuves et seules les notes de l'année seront prises en compte. Cette différence de traitement pour des situations similaires ne peut qu'étonner et susciter colère et incompréhension de la part des élèves et de leur famille. D'autant que nombre d'élèves ayant voulu s'inscrire en classe réglementée à la rentrée 2020 n'ont pu le faire en raison du retard dans la transmission de validation du conseiller de coopération culturelle et d'action culturelle (COCAC) de l'ambassade - obligatoire pour qu'un élève résidant à l'étranger puisse s'inscrire au CNED sous statut réglementé - et ont donc dû opter pour la classe libre. Elle souhaiterait savoir quelles sont les raisons ayant présidé à la décision de faire passer les épreuves du baccalauréat en présentiel à ces candidats, provoquant une rupture d'égalité entre l'ensemble des candidats au regard du diplôme présenté mais également pour l'inscription dans l'enseignement supérieur. Elle souligne également que cette annonce faite seulement quelque mois avant les dates des épreuves a provoqué un stress et un surcroît de travail important pour ces élèves. Elle lui demande donc qu'ils puissent être évalués en contrôle continu, au même titre que lors de la session précédente.

Fermer